REPUBLIQUE FRANCAISE

- 9 JUIN 2026

Saint-Ouen, le

SAINT-OUEN-SUR-SEINE
Unité Territoriale Urbanisme Réglementaire
Plaine Commune – Saint-Ouen-sur-Seine
Pôle Droit des Sols
TEL: 01.71.86.30.63 / 01.71.86.30.64

DRIEAT - UD93
SUCD/ PADSCL
Service instructeur ADS Etat
7, esplanade Jean Moulin
B.P. 189
93003 BOBIGNY cedex

AVIS DU MAIRE

Le Maire de SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.422-2, R.422-1 et suivants et R.423-72 ;

Vu la demande du permis de construire **n° PC 093 070 26 0 0011**

Demandeur : **ISAE - SUPMECA**

Présenté(e) par : Monsieur PEYRET Nicolas

Demeurant : 03 rue Fernand Hainaut 93400 Saint-Ouen-Sur-Seine

Concernant les travaux ci-après :

- **Réaménagement et l'isolation par l'extérieur d'une partie des combles du bâtiment historique de l'école ISAE-SUPMECA. Il ne comporte ni création, ni suppression de surface.**

Ce réaménagement induit des modifications de façade, du fait de la création d'une baie longitudinale en pied des deux versants de la couverture. De plus, la couverture est épaissie par le rapport d'une isolation de type "sarking". La couverture en tuiles mécanique est reposée à l'identique sur l'isolation créée.

à entreprendre sur un terrain sis à SAINT-OUEN-SUR-SEINE (93400) :

03 rue Fernand Hainaut 93400 Saint-Ouen-Sur-Seine

Section : **B n° 69**

Décide de donner un **AVIS FAVORABLE** à l'exécution des travaux projetés et demande une meilleure intégration du système de ventilation et d'extraction.

MAIRIE DE SAINT-OUEN - SEINE-ST-DENIS

Karim BOUAMRANE
Maire de Saint-Ouen-Sur-Seine